



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

déductions de charges

Question écrite n° 74450

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le régime juridique des pensions alimentaires versées en cas de divorce et les conséquences fiscales qui y sont attachées. Des disparités continuent d'exister entre ex-conjoints au regard de la déductibilité fiscale des pensions alimentaires ou de leur prise en compte au regard des droits à la retraite. Il lui demande dès lors si une réflexion visant à renforcer l'équité de ce dispositif est en cours.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74450

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1639